Demande future de permis unique

Projet résidentiel
avec ouverture de voirie, et apport de terres
au lieu-dit « La Douève »
à Tinlot

avec étude d'incidences sur l'environnement

Réunion d'information préalable du public
19.11.2026

1

Présentation des participants

Commune de Tinlot

Présidence et secrétariat

- *Commune de Tinlot* *(présidence , secrétariat)*

Demandeur et auteur de projet

- *DPF Tinlot srl* *(Pierre Demolin)*
- *UMAN Architect* *(Fabrizio Tengattini)*

Auteur d'étude d'incidences

- *A-tome srl* *(Anne Marneffe)*

2

Ordre du jour

Commune de Tinlot

- Accueil et inscription sur la liste des présences
- Ouverture (Commune de Tinlot)
- Cadre de la réunion, procédure et étude d'incidences (A-tome)
- Le projet et son chantier (DPF Tinlot srl, UMAN Architect)
- Questions-réponses
- Clôture (Commune de Tinlot)

3

Ordre du jour

Commune de Tinlot

- Accueil et inscription sur la liste des présences
- Ouverture (Commune de Tinlot)
- ► **Cadre de la réunion, procédure et étude d'incidences (A-tome)**
- Le projet et son chantier (DPF Tinlot srl, UMAN Architect)
- Questions-réponses
- Clôture (Commune de Tinlot)

4

Contexte de la réunion

Projet de constructions groupées sur un site d'environ 8 ha (plus de 2 ha)

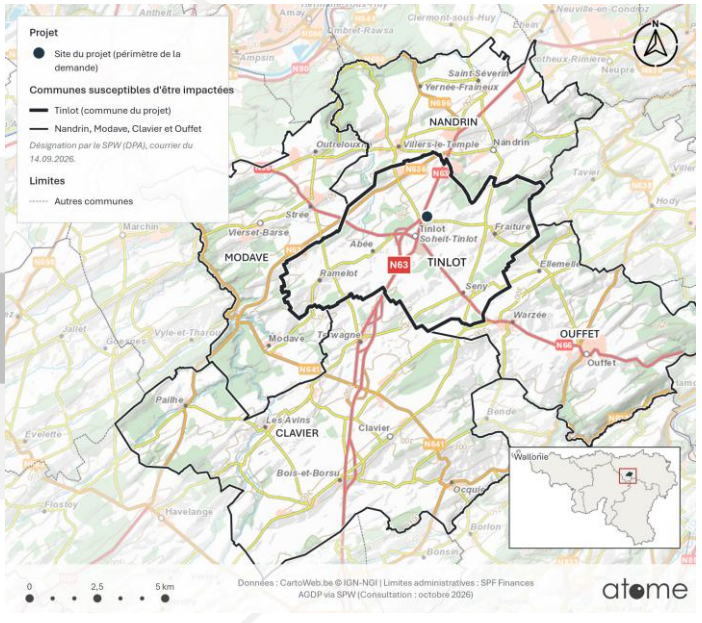


➡ Une étude d'incidences est imposée par la législation.
Procédure : Code de l'Environnement, CoDT et décret du 11 mars 1999 (permis unique)

➡ Organisation d'une réunion d'information préalable du public

6

Contexte de la réunion



Communes susceptibles d'être impactées, désignées par le SPW (14.09.2026) : **Tinlot, Nandrin, Modave, Clavier et Ouffet**

➡ Invitation de la population des 5 communes

8

Objectifs de la réunion

- Permettre au demandeur de présenter son projet au public
- Permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet
- Mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés ou pris en compte dans l'étude d'incidences
- Proposer des alternatives raisonnablement envisageables par le demandeur afin qu'elles soient prises en compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences

Objectif : compléter le contenu 'standard' de l'EIE

9

Vos observations, remarques, suggestions

PV de la réunion, établi par la Commune

- la présentation du projet
- les observations et suggestions émises concernant le projet (avec indication de l'identité des personnes ayant pris la parole);
- les points particuliers qui ont été mis en évidence afin d'être abordés dans l'étude d'incidences;
- les alternatives techniques présentées comme pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur.

15 j

Délai de 15 jours, jusqu'au 4 décembre 2026 (en y indiquant vos nom et adresse), à adresser :

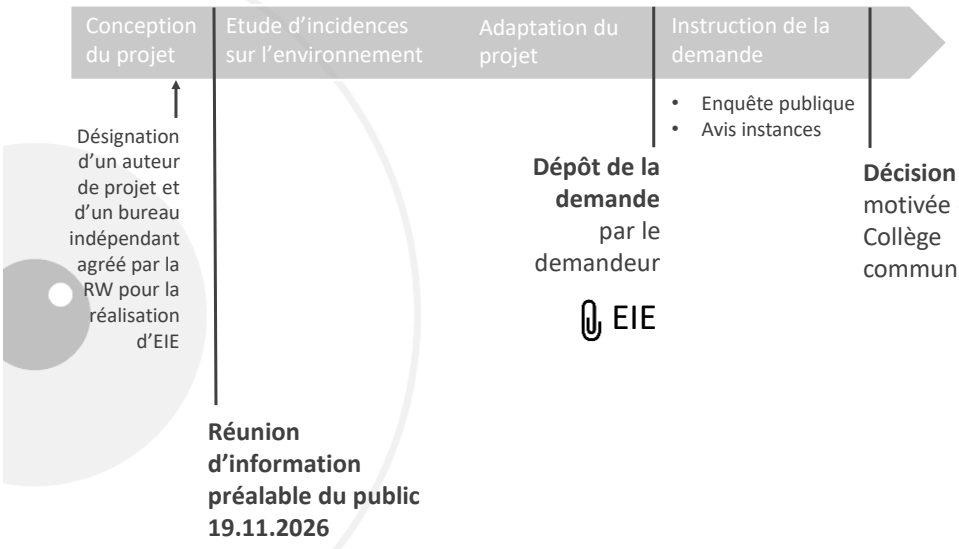
Collège communal de Tinlot
Rue du Centre 19, 4557 Tinlot
admin@tinlot.be

Copie au demandeur : DPF Tinlot srl
Rue J. Kurtz 15, 4801 Verviers, demolin@skynet.be

https://canva.link/k7m4x9p2r6ta93hhahn013khqxl8mmc10n
Vidéo et documents présentés : du 21 novembre au 4 décembre 2026, et à la Commune de Tinlot sur rendez-vous

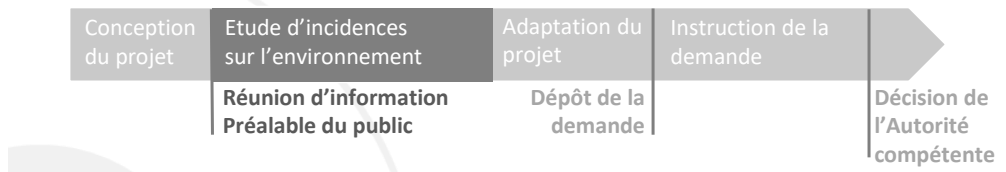
10

Procédure de demande de permis



11

EIE – un outil réalisé par un bureau agréé



- Outil d'orientation pour le demandeur
- Outil d'aide à la décision pour les autorités
- Outil d'information pour le public

12

EIE – un outil réalisé par un bureau agréé

Conception du projet | **Etude d'incidences sur l'environnement** | Adaptation du projet | Instruction de la demande

Réunion d'information Préalable du public — Dépôt de la demande — **Décision de l'Autorité compétente**

Agréé
par la Région wallonne pour réaliser les études d'incidences

Indépendant
aucun intérêt dans le projet, les incidences sont décrites telles qu'elles sont

Pluridisciplinaire
territoire, eau, mobilité, environnement, et une biologiste pour le milieu naturel

aménagement du territoire | gestion de l'eau | mobilité | environnement

www.a-tome.be

13

EIE – Contenu et Objectif

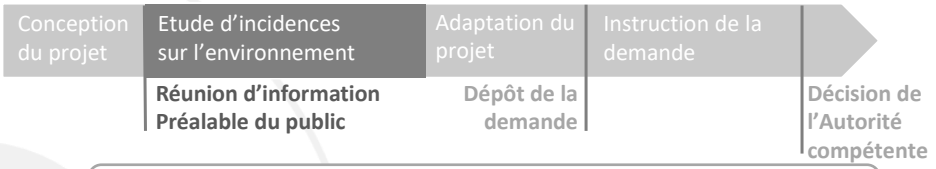
Conception du projet | **Etude d'incidences sur l'environnement** | Adaptation du projet | Instruction de la demande

Réunion d'information Préalable du public — Dépôt de la demande — **Décision de l'Autorité compétente**

- Présentation de l'avant-projet
- Analyse de la situation existante de l'environnement
- **Evaluation des effets du projet et de son chantier sur l'environnement**

16

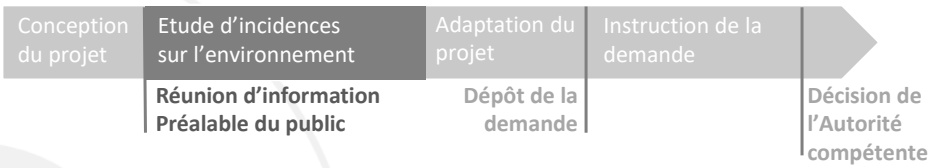
EIE – Contenu et Objectif



- **Thématiques de l'environnement**
  - Sol, sous-sol,
  - Eaux de surface et eaux souterraines,
  - Milieu biologique,
  - Air, climat
  - Paysage, Patrimoine, Urbanisme et Aménagement du territoire,
  - Mobilité,
  - Déchets,
  - Santé et sécurité,
  - Aspects socio-économiques,
  - Acoustique, cadre de vie et voisinage, …

17

EIE – Contenu et Objectif



- Présentation de l'avant-projet
- Analyse de la situation existante de l'environnement
- **Evaluation des effets du projet et de son chantier sur l'environnement**
- Etude des éventuelles alternatives
- **Recommandations** : Proposition de mesures pour éviter / réduire / compenser d'éventuelles incidences sur l'environnement

18

Ordre du jour

Commune de Tinlot

- Accueil et inscription sur la liste des présences
- Ouverture (Commune de Tinlot)
- Cadre de la réunion, procédure et étude d'incidences (A-tome)
- ► **Le projet et son chantier (DPF Tinlot srl, UMAN Architect)**
- Questions-réponses
- Clôture (Commune de Tinlot)

19

Ordre du jour

Commune de Tinlot

- Accueil et inscription sur la liste des présences
- Ouverture (Commune de Tinlot)
- Cadre de la réunion, procédure et étude d'incidences (A-tome)
- Le projet et son chantier (DPF Tinlot srl, UMAN Architect)
- ► **Questions-réponses**
- Clôture (Commune de Tinlot)

20

Questions - réponses

Pour prendre la parole

- Demander la parole
- Parler dans le micro (réunion enregistrée)
- Donner son nom, pour le PV de la réunion
- Une question à la fois

Observations écrites, dans les 15 jours

- Jusqu'au 4 décembre 2026, au Collège communal de Tinlot
- Rue du Centre 19, 4557 Tinlot, ou admin@tinlot.be, copie à DPF Tinlot srl

Cartes de repérage

21

Ordre du jour

Commune de Tinlot

- Accueil et inscription sur la liste des présences
- Ouverture (Commune de Tinlot)
- Cadre de la réunion, procédure et étude d'incidences (A-tome)
- Le projet et son chantier (DPF Tinlot srl, UMAN Architect)
- Questions-réponses
- ► **Clôture (Commune de Tinlot)**

22

Merci pour votre attention

Vos observations, suggestions, demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet, alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur

afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences



Délai de 15 jours, jusqu'au 4 décembre 2026 (en y indiquant vos nom et adresse), à adresser :

- **Collège communal de Tinlot**
  Rue du Centre 19, 4557 Tinlot
  admin@tinlot.be

- **Copie au demandeur : DPF Tinlot srl**
  Rue J. Kurtz 15, 4801 Verviers
  demolin@skynet.be



Vidéo et supports de la réunion

https://canva.link/k7m4x9p2r6ta93hhahn013khqxl8mmc10n

Scannez ce code
vidéo de la réunion et supports présentés, du 21 novembre au 4 décembre 2026

Cartes de repérage

23